

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : Conclusion, In *Crise rurale en milieu nord sahélien et recherche coopérative. L'expérience des régions de Gao et Tombouctou, Mali 1975-1982*, Thèse pour le doctorat d'Etat. Sociologie du développement, pp. 769-798

Editeur : Université François Rabelais, Tours

Date : 1985

CONCLUSION GENERALE

"Même si le mode associatif n'a pas encore trouvé la place qu'il mérite entre le mode administratif et l'entreprise privée qui, aujourd'hui, se partagent les espaces sociaux et économiques, le mot "association" et ses nombreuses variantes (autogestion, coopération, organisation sociale et professionnelle, collectivité locale, etc..) représentent bien plus qu'une manière d'occuper utilement ses loisirs. "L'association" est une arme de résistance et de reconstruction, la manière démocratique de donner forme et force aux dynamismes populaires.

Face aux deux internationales qui suivent leur logique propre et antagonique sans souci des conséquences "secondaires" sur la société humaine, les associations doivent allumer partout des foyers de vigilance, de résistance et de solidarité. Elles doivent contraindre les grands systèmes au débat et imposer un contrôle démocratique à leurs agissements. Face aux pouvoirs autocratiques elles seront des îlots de résistance, l'amorce d'un contre-pouvoir. Avec les pouvoirs démocratiques, elles seront les bases du mouvement social. Mais au-delà de la vigilance et de la résistance, les associations doivent partout ouvrir des chantiers de construction."

1
Henri Rouillé d'Orfeuil

1) ROUILLE D'ORFEUIL (H). Coopérer autrement. Paris. L'Harmattan. 1984. p. 9.

Un constat de base et une préoccupation majeure ont guidé ce travail. Le constat est clair : une crise de type radicalement nouveau, au caractère multiforme et de longue durée est entrain de frapper le monde rural sahélien dans son ensemble, au point de compromettre très sérieusement son avenir et de perturber très gravement le fonctionnement des institutions en place. La préoccupation vient aussitôt à l'esprit : quelles sont les issues possibles et, parmi celles-ci, peut-on dévisager celle qui, comportant le moindre coût social, serait en mesure néanmoins de préserver au maximum la vie et la dignité des hommes ?

Face à ce constat et à cette préoccupation, la voie retenue a été de concentrer l'attention sur une expérience particulière. Et à ce titre, celle des Régions de Gao et Tombouctou, au Mali, apparaît tout à fait exemplaire tant l'analyse et les leçons tirées ne sont pas sans intérêt pour d'autres zones sensiblement similaires.

Trois séries de remarques peuvent synthétiser au mieux les principales implications de la démarche suivie quant à cette extrapolation. En premier lieu, l'ampleur de la crise ne faisant aucun doute, quelles sont les voies possibles pour en sortir ? Et parmi elles, est-on en droit de départager les fausses solutions des meilleures ?

Dans un second temps, l'action de relance coopérative, dans le Nord-Est malien, déjà présentée comme tentative de réponse à cette crise, devra être récapitulée rapidement afin de nous aider à extraire les principaux enseignements pour l'avenir de cette même expérience mais également pour d'autres.

En troisième lieu enfin, nous essaierons d'aller encore plus loin en profondeur et de préciser les axes majeurs qui devraient animer désormais la recherche-développement dans les zones sahéliennes.

1) LA CRISE ET SON CARACTERE ICONOCLASTE

Au stade où nous sommes, il importe moins de revenir sur la gravité de la crise que de repérer les "sorties" possibles. Et pour cela, il n'est pas inutile de nous référer à la définition de la crise par Edgar Morin¹ comme d'un moment crucial (de plus ou moins longue durée)

1) MORIN (E). Sociologie. Paris. Fayard. 1984. pp.139-153.

qui non seulement "révèle" des vérités cachées en temps ordinaire mais où "s'effectuent" également des restructurations, où se libèrent des forces jusque-là endormies et où se prennent des décisions heureuses pour les uns, lourdes de conséquences pour d'autres. Désorganisation des anciens déterminismes mais en même temps réorganisation de nouveaux, régression des connaissances patiemment acquises et apprentissage de voies inédites, destruction et création : tels sont les deux pôles de son ambiguïté. Dans ce cadre, selon ce même auteur, l'action peut se trouver paralysée mais elle peut également être encouragée : *"En situation normale, la prédominance des déterminismes et des régularités ne permet l'action qu'entre des marges extrêmement étroites et allant dans le sens de ces déterminismes et régularités. Par contre, la crise crée des conditions nouvelles pour l'action. De même que la stratégie militaire ne peut se déployer que dans le cadre aléatoire des batailles, de même que toute situation aléatoire permet les coups d'audace dans les stratégies de jeux, y compris les jeux de la politique, de même la situation de crise, de par ces incertitudes et aléas, de par la mobilité des forces et des formes en présence, de par la multiplication des alternatives, crée des conditions favorables au déploiement des stratégies audacieuses et inventives, favorables à ce caractère propre à toute action: la décision entre divers comportements ou diverses stratégies possibles."*¹ Par conséquent *"le caractère incertain et le caractère ambigu de la crise font que son issue est incertaine. Comme la crise voit le surgissement conjoint des forces de désintégration et de régénération (de "mort" et de "vie"), comme elle met en oeuvre des processus "sains" (la recherche, la stratégie, l'invention) et "pathologiques" (le mythe, la magie, le rite), comme à la fois elle éveille et endort, la crise peut avoir une issue régressive ou progressive."*²

La crise est donc le moment privilégié des alternatives ou des modèles. Quels sont aujourd'hui ces derniers et qu'est-ce que l'analyse nous enseigne sur chacun d'eux ? Comme nous l'avons vu, ils peuvent être ramenés à trois.

Le premier, c'est l'étatisation de l'économie et la réduction maximale de la "société civile". Il repose sur le postulat qu'un organe central, de par ses vertus propres, est en mesure d'assurer le bien-être de tous les sujets comme autrefois le chef symbolisait la sécurité pour les siens. La comparaison n'est pas si inopportune car

1) Idem p. 149

2) Idem p. 150.

l'Etat, en définitive, reprend à son compte bien des caractéristiques de l'ancien système tributaire. Mais les résultats sont loin de répondre à l'idéal projeté : fonctions publiques aux effectifs pléthoriques et sous-employés, fermes d'Etat à la productivité douteuse, gestion laissant à désirer, asphyxie des initiatives, rétablissement de l'inégalité sociale qu'on annonçait pourtant moribonde.

Le deuxième modèle se présente comme l'exact opposé du précédent bien que, dans les faits, il parvienne plus ou moins subrepticement à coexister avec lui : c'est le laisser-faire individuel et la concurrence du marché. Chacun se débrouille à sa façon et, à ce jeu, les meilleurs (une minorité) gagnent, les autres (la majorité) perdent. Les tensions s'accroissent engendrant de nouveaux conflits. Les petits paysans sont obligés de quitter leurs terres ou leurs troupeaux et de partir en exode, laissant la place aux forces montantes.

Dans la pratique, aucun de ces systèmes n'existe à l'état pur et il s'opère une combinaison des deux, extrêmement variable. Nous avons vu à ce sujet que l'Etat, d'abord créé par l'extérieur (la colonisation) et ensuite repris en main par des forces endogènes (depuis les Indépendances), a constitué le principal levier en même temps que la couverture d'un lent processus (inachevé) d'individualisation des rapports sociaux et de séparation d'avec les conditions matérielles et communautaires antérieures. Impôt-argent-marchandises : tel est le mécanisme qui, sous la houlette de l'Etat, dans un système général à la fois marchand et tributaire, a modifié de fond en comble le fonctionnement des sociétés rurales aux niveaux foncier, socio-économique et idéologique et a abouti à la situation présente de crise.

Certes, il ne s'agit pas de dénier à l'Etat son aptitude à protéger et à garantir les droits et les devoirs des citoyens des collectivités ni au processus d'individualisation son apport d'autonomie personnelle vis-à-vis de structures sociales devenues trop étroites et caractérisées par des inégalités criantes (esclavage, etc...). Ce qui est en question, c'est un système qui ne profite qu'à un petit groupe, qui appauvrit la grande masse et détruit ses capacités de résistance et de reproduction puisées jusque-là dans le terreau des vieux liens de solidarité. Loin de se comporter comme deux tendances exclusives l'une de l'autre, le Tout-Etat et le Tout-à-l'individu combinent,

en définitive, leurs effets de démantèlement des "rapports communautaires" sur le dos des collectivités locales et de leurs membres.

Dans la mesure où il décourage la mise en forme des solidarités paysannes, tout nouveau renforcement de ces deux voies ne peut donc qu'exacerber une situation déjà compromise. Aussi convient-il d'examiner d'autres pistes qui n'exerceraient pas un tel pouvoir corrosif vis-à-vis des phénomènes d'entraide et de regroupement paysans seuls aptes à favoriser une résistance et une reproduction des populations rurales. Et c'est ici que surgit l'alternative des coopératives. N'est-ce pas là, en effet, l'institution rêvée qui cherche à développer des organisations autonomes et à desserrer l'étau des contraintes externes ?

La réponse n'est pas unilatérale. Si nous nous référons à la plupart des expériences Ouest-africaines, le phénomène coopératif, loin de constituer un mouvement spontané d'organisation de la base, apparaît comme un appareil satellisé par l'Etat et renvoie donc à la nature de celui-ci. Du coup, la participation des membres s'avère factice et ceux-ci y trouvent rarement leur compte. En revanche, le dispositif continue à bénéficier aux privilégiés en place (notables, commerçants, agents de l'Etat...).

Le système coopératif n'est donc pas automatiquement un modèle quand les paysans s'y trouvent dépourvus de toute décision importante de gestion. Cette lacune est particulièrement ressentie en période de crise laquelle contraint toute alternative à révéler sa véritable identité. Non ! Le Sahel ne pourra aucunement revivre si on se satisfait de formules purement marchandes ou bureaucratiques. Rien ne pourra émerger de façon durable si ceux qui produisent la richesse sont écartés de tout processus décisionnel. Il n'existe donc pas de modèle fait d'avance ni de recette-miracle parachutée d'en haut ou du dehors. La crise joue ici son rôle iconoclaste.

L'issue reste donc à trouver. Il ne s'agit pas de rêver à une disparition de toutes les contraintes étatiques ou marchandes mais de faire en sorte que des espaces de liberté, des espaces d'autonomie puissent néanmoins exister et favoriser les tâtonnements indispensables en même temps que l'imagination créatrice pour permettre aux solidarités de base de s'organiser. Entendons par là toutes les tenta-

tives, connues ou méconnues, des producteurs pour s'associer au niveau de leurs activités économiques, de la gestion des ressources, de la formation, de la diffusion de l'information, etc... Il n'existe pas d'autre salut pour les catégories les plus nombreuses de la paysannerie, celles qui se rangent au-dessous et aux environs du seuil de la simple reproduction. Si chaque foyer, chaque individu doit s'isoler des autres et trouver seul ses propres moyens de survie, il est inévitable que les mécanismes de désorganisation sociale, foncière, écologique et économique aillent en se renforçant. On retrouve ici la vieille loi de l'homme comme être social appelé à coopérer avec ses semblables.

La prise en compte de ces "solidarités de base" constitue donc le défi que la crise lance aujourd'hui aux systèmes coopératifs initiés par le sommet. C'est là "l'examen de passage" qui leur permettra de devenir de véritables mouvements coopératifs. On voit bien, à l'évidence, qu'une simple décentralisation n'y suffit pas. Il faut également qu'ils acceptent de faire coïncider la réalité et le discours qu'ils tiennent déjà, les capacités vivifiantes et rénovatives d'en bas avec la reconnaissance officielle acquise en haut. Et cette jonction doit se réaliser en évitant un double écueil : d'un côté, tout mouvement spontané rencontre vite ses limites s'il n'est pas soutenu dans la durée par des structures reconnues, d'un autre, les solidarités de base sont fragiles et peuvent mourir asphyxiées si les appuis extérieurs tendent à leur faire perdre leur caractère autonome. Entre ces deux risques, la place est certes réduite. Mais c'est de ce lieu de rencontre entre l'endogène et l'exogène que peuvent seulement émerger de nouveaux modèles organisationnels capables de prendre en compte les changements écologiques, technologiques et socio-culturels requis pour tout dépassement de la crise.

Peut-on concevoir des appareils officiels, dits de promotion rurale, qui favoriseraient aujourd'hui ce type de recherche ? C'est par rapport à une telle démarche et à une telle question qu'il convient de revenir à l'expérience malienne et d'en tirer le maximum d'éclaircissements.

2) LA RELANCE COOPERATIVE :

UNE REPONSE... INSUFFISANTE

Après avoir vérifié l'inadaptation des modèles dominants, y compris celui des coopératives parachutées par l'Etat, nous avons à nous interroger sur la validité d'une démarche, comme celle de Gao et Tombouctou, qui s'est précisément définie, dès le départ, comme un projet de transformation des structures existantes, pour la bonne raison qu'elles ne donnaient pas entière satisfaction. Rappelons que cette stratégie était la seule envisageable en 1974 et le choix a été exécuté en pleine connaissance des risques et des enjeux. Dix ans après, un bilan est dressé : il s'avère ni totalement négatif ni totalement positif. De toute évidence, parler en termes abrupts d'échec ou de succès est peu significatif. Aussi est-il plus judicieux de raisonner avec des notions plus dynamiques et plus conformes à la complexité de la situation : acquis et manques ou intérêt et limites, par exemple.

C'est donc dans cet état d'esprit qu'est dressée une synthèse des principales leçons de l'expérience. Nous la ferons en reprenant les cinq thèmes majeurs qui ont animé la première partie, c'est-à-dire la conception de la recherche et chacune des quatre "correspondances stratégiques" entre, d'une part, l'organisation coopérative définie comme entreprise (écologique et économique) et comme une association (appartenant à tous ses membres et rien qu'à ses membres) et, d'autre part, la crise pluridimensionnelle.

a) LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE

Manifestement, la "pratique sociale" décrite ici produit un type particulier de connaissance du monde rural, qui a du mal à être rangé parmi les disciplines scientifiques existantes. Et pourtant, ceux qui la vivent ont le sentiment de son caractère irremplaçable. Ils savent, bien sûr, combien est inestimable l'apport des autres approches plus fondamentales ou plus techniques et ils souffrent véritablement quand celles-ci ne sont pas en mesure d'apporter les informations attendues d'elles. Seraient-ils, dans ces conditions, condamnés à n'être que de simples bouche-trous et à n'assurer qu'une fonction de suppléance en guettant la venue des "spécialistes" ?

L'expérience vécue sur le terrain tend à montrer que non : ce type d'investigation, de par sa nature et sa méthodologie, répond à un besoin spécifique qui ne peut pas être entièrement assumé comme tel par ailleurs.

Rappelons que son identité est liée avant tout à la théorie et à l'action coopératives dans ce que celles-ci ont de plus essentiel et de plus universel et que nous avons traduit par une pluridimensionalité écologique, technico-économique et sociopolitique. A ce titre, nous avons là un projet global et son rôle est avant tout d'identifier les enjeux en présence, autrement dit les rapports de forces, les tendances, les logiques de fonctionnement qui expliquent au mieux le devenir des groupes humains en présence.

Ambition redoutable ? Sans doute, mais incontournable quand on est décidé à rechercher les voies de la survie et de l'autosuffisance alimentaire. Et pour cela, il s'agit moins de consigner par écrit les acquis que d'assurer, jour après jour, entre praticiens-chercheurs et paysans, une production conjointe des connaissances, à travers laquelle émerge, pour les partenaires, une conscience toujours plus claire des enjeux. Le but est de déclencher un processus dialogué, cogéré d'auto-analyse.

On est bien loin, évidemment, de ces diagnostics d'autant plus froids qu'ils se veulent objectifs et extérieurs, traînant en longueur car n'en finissant pas de montrer la maladie et son caractère incurable. L'accent mis sur une complexité paralysante est, dans bien des cas, inversement proportionnel à l'effort consacré à déboucher sur des issues possibles. Dans cette situation, la science servirait-elle seulement à cautionner le statu quo tandis que les paysans sont voués à vivre d'expédients et à s'enfoncer toujours davantage dans le marasme qui les atteint ? Or pour ces derniers, comme le soutient G. Belloncle, *"le problème n'est plus... de promouvoir le développement mais d'abord d'enrayer le sous-développement"*¹.

1) BELLONCLE (G). Pour une nouvelle méthodologie du développement rural en Afrique Noire. Ronéo. 1973. p. 23.

Aussi convient-il moins de viser une accumulation-compilation encyclopédique du savoir qu'une articulation-hiérarchisation opérationnelle des connaissances (au sens étymologique de ce dernier mot). Certains peuvent déceler là des relents d'un banal éclectisme ou d'un pragmatisme vulgaire. En réalité, il n'en est rien dans la mesure où la pratique est liée à une théorie, celle-ci étant conçue non comme un ensemble de dogmes auxquels les faits doivent se plier mais comme un corps d'hypothèses et de questions permettant d'aiguiser le désir d'exploration en même temps qu'elles maintiennent vivant l'esprit critique, y compris vis-à-vis d'elles-mêmes. L'important est qu'elles soient explicitées et confrontées avec le réel. De toute manière, la crise ambiante, la complexité des situations, si ce n'est le résultat ambivalent des actions menées, sont là pour nous rappeler en permanence l'impératif de modestie et l'urgence d'une véritable conscience des limites. Si les précautions ne sont pas prises pour préserver un caractère expérimental, la résistance des faits se chargera très vite de transformer les certitudes en désillusions. Et dans le domaine du "développement", ô combien traversé d'embûches, la déception et le dégoût s'avèrent être les pires ennemis du progrès car ils signent l'arrêt de mort de la volonté de chercher. Paradoxalement, le pessimisme de l'intelligence est souvent un meilleur allié pour alimenter la ténacité à l'ouvrage qu'un optimisme facile et vulnérable. Rien ne protège peut-être tant le goût de poursuivre que ces fameuses "*dissonances cognitives*" évoquées par Henri Desroche à propos de ces "*espérances*" qui renaissent périodiquement dans l'océan des "*déconvenues*", tout au long de l'histoire du mouvement coopératif mondial¹. Ainsi, loin d'être confinée à un simple moment, celui de la préparation d'une intervention (les fameuses études ex ante), la recherche peut représenter, pour les animateurs, un véritable moteur, pendant toute la durée, grâce à cette question à la fois pertinente et stimulante : pourquoi les résultats ne sont-ils pas totalement conformes aux prévisions de départ et aux décisions arrêtées pourtant d'un commun accord entre les parties concernées ? Le constat sans cesse renouvelé

1) DESROCHE H. Le projet coopératif. Paris. Ed. Ouvrières. 1976. pp. 433-437.

de cette "distance" s'avère un excellent fil conducteur pour dresser le bilan des acquis en même temps que pour motiver et affiner encore plus l'investigation. Tout se passe comme si, dans la course à la connaissance, les faits gardaient toujours une coudée d'avance par rapport au chemin parcouru par la théorie. On peut d'ailleurs estimer que c'est ce décalage jamais identique mais permanent qui donne sa véritable raison d'être à la science : à quoi bon celle-ci si les résultats ne font que confirmer ce qu'on sait déjà ?

Une telle conception entraîne évidemment des méthodes d'application appropriées. Et d'abord une combinaison toujours à renouveler de ces dernières. La raison en est que chacune d'entre elles, quel que soit le souci de perfection qui l'accompagne, est en partie biaisée : elle trompe la réalité en même temps qu'elle la révèle. Elle n'en fournit qu'une vision partielle et partielle. Au mieux, elle ne peut que collectionner des points de vue de sujets différents. Et les mêmes sujets sont en mesure de donner des opinions sensiblement divergentes selon les circonstances : par exemple, une personne interrogée seule réagira rarement de la même manière que si elle s'exprime devant un groupe. Et ne concluons surtout pas que le questionnaire individuel reste le meilleur procédé : l'importance du tissu social, dans lequel est inséré l'interviewé, doit nous convaincre du rôle, au moins égal, joué par l'analyse menée en commun, surtout si celle-ci débouche sur une action collective.

Pluralisme des méthodes mais aussi dialogue des échelles, allant du micro au macro, non seulement dans l'espace (du troupeau ou de la parcelle jusqu'aux pressions de l'échelon international) mais aussi dans le temps (les impératifs du court terme ne devant pas obstruer la perception du moyen et long terme sans oublier les leçons de l'histoire récente ou plus lointaine). Bien sûr, toutes ne peuvent être étudiées avec la même intensité et, dans le cas présent, les niveaux correspondant à l'organisation coopérative (Arrondissement, secteur, village, fraction, parfois unités de production) ont été privilégiés, mais les autres n'étaient pas totalement ignorés tels que ceux du Cercle, de la Région et du pays, la règle du jeu consistant à organiser précisément la rencontre des appareils d'Etat et des dynamiques populaires.

Un tel renouvellement de la recherche est d'autant plus néces-

saire qu'il s'inscrit dans un ensemble d'activités guidées par l'idée coopérative, c'est-à-dire la capacité des hommes à se regrouper pour affronter et solutionner eux-mêmes leurs différents problèmes à partir des connaissances qu'ils auront eux-mêmes rassemblées. C'est précisément sur l'élévation de ce niveau de capacité qu'il nous faut revenir, à présent, en recourant à notre découpage quadripartite.

b) LE DOMAINE DE L'ECOLOGIE

Le décalage entre la théorie et la pratique qui vient d'être évoqué à propos de la recherche se retrouve entre les objectifs tracés et les réalisations concrètes. A commencer dans le secteur de la protection-régénération des écosystèmes. Reconnaissons d'abord que ce thème ne figurait guère auparavant parmi les préoccupations du système coopératif. C'est le mérite de ce programme de l'avoir introduit et de lui avoir conféré une importance stratégique en liaison étroite avec les autres actions. Certes, l'oeuvre est à peine amorcée tant sont grandes les contraintes institutionnelles et pratiques mais elle fait désormais partie du patrimoine coopératif malien. Les collectivités locales savent aujourd'hui que pour réussir dans un tel domaine, elles doivent absolument être reconnues comme véritables entités de gestion et épaulées par les représentants de l'Etat afin de parvenir, loin du laisser-faire mais aussi de tout autoritarisme bureaucratique, à une discipline concertée, expliquée et enfin respectée. C'est la condition pour obtenir un équilibre judicieux entre des besoins mieux connus et des ressources naturelles mieux estimées et mieux mesurées. Incontestablement une prise de conscience s'est développée et des succès -encore trop isolés- ont montré la possibilité d'agir, à condition que les diverses parties concernées le veuillent.

En même temps que ces acquis, les limites de la seule gestion de l'espace productif ont été mises en relief dans un contexte de déficit pluviométrique répété. D'autres techniques sont nécessaires pour venir compléter l'action amorcée et sécuriser davantage la "production primaire", probablement en augmentant, là où les conditions le permettent, le degré d'artificialisation des écosystèmes. Etant en grande partie à l'origine des dégâts écologiques constatés, les hommes sont contraints, s'ils veulent continuer à subsister dans ces zones sud-sahariennes, à concrétiser un nouveau rapport avec la nature, fondé en premier lieu sur un strict respect de ses lois de régénération, une certaine in-

tensification n'étant possible que sur cette base. Toute économie rurale ne peut donc se déployer qu'en prenant en compte ce type de contraintes.

c) LE DOMAINE DE L'ENTREPRISE ECONOMIQUE

L'intérêt suscité par les coopératives depuis 1975 est dû, dans un premier temps, au ballon d'oxygène apporté par les prêts à la reconstitution des moyens de production (bétail, semences, filets de pêche) et, par la suite, aux actions d'approvisionnement en biens de consommation. Les autres opérations (commercialisation, équipement..) sont restées beaucoup plus limitées et leur impact est naturellement moindre. Mais cet ensemble a contribué, malgré tout, à réduire la dépendance des coopérateurs, du moins ceux qui en ont bénéficié, vis-à-vis des méfaits de la sécheresse et des contraintes du marché.

Non prévu au départ, le recours à l'aide alimentaire s'est imposé en cours de route mais il véhicule un danger manifeste dans la mesure où, par ses prix et les modes de consommation qu'il provoque, il contribue à saper les réflexes ancestraux d'autosubsistance tant au niveau des systèmes de production qu'à celui des échanges locaux. Sa réorientation est donc une nécessité qui va de pair avec un effort beaucoup plus soutenu en direction de la sécurisation et de l'amélioration des productions locales. A une approche nécessairement extensive doit donc succéder une volonté de sélection et d'appui systématique à des techniques plus efficaces tout en étant adaptées aux capacités humaines et conformes aux exigences des écosystèmes. C'est ici que la recherche technique et scientifique fait cruellement défaut quand il s'agit des zones Nord-Sahéliennes. Aussi convient-il de mettre en place des expérimentations en milieu réel, soigneusement préparées avec les producteurs eux-mêmes et méthodiquement suivies et évaluées.

Grâce à la continuité et à la diversité de ses activités, grâce aussi à la performance représentée par des promesses financières tenues (l'essentiel des financements extérieurs est effectivement parvenu aux organismes), le programme de relance coopérative a sans aucun doute contribué à redorer l'aspect entreprise. Cependant, ce progrès n'a pas secrété, jusqu'à présent, l'accumulation attendue et exprimée par ce vieux coopérateur dès Avril 1975 : *"Je croirai le jour où il*

y aura des bénéficiaires". Ces derniers, en effet, quand ils existent, restent très limités et ne favorisent guère de nouvelles réalisations à partir des capitaux auto-entretenus. On peut certes imputer cette faiblesse aux difficultés considérables occasionnées par un environnement hostile mais il ne faut pas négliger pour autant les problèmes liés à l'apprentissage de la gestion d'un bien commun. Ce dernier point démontre que le développement n'est pas seulement une affaire de moyens mais aussi de mise en oeuvre de ceux-ci. Ainsi, malgré le caractère non négligeable des sommes investies, l'impact réel est moindre que celui qu'on était en droit d'espérer. C'est dire que la nature de ce problème n'est pas seulement d'ordre économique mais aussi social et renvoie aux logiques de fonctionnement des leaders coopératifs et de ceux qui, au sein des différents appareils d'Etat, sont chargés de les appuyer.

d) L'ELARGISSEMENT DEMOCRATIQUE

Une des causes, en effet, du faible dynamisme des capitaux coopératifs tient manifestement aux logiques sociales des gestionnaires lesquelles divergent sensiblement de celle requise par l'idéal démocratique du mouvement coopératif. Dans un ensemble global défini comme étant marchand-tributaire, les responsables sont avant tout animés par le désir et la nécessité de reproduire les tendances inhérentes à ce dernier. L'une, comme nous l'avons vu, est l'"asabiya" des notables qui, condamnés à ne plus être "expansionnistes" comme autrefois, les réduit désormais à se cramponner à ce qui leur reste de privilèges : le prestige lié à leur passé ou à leur fonction présente est, pour le moment, l'outil de choix pour protéger leur influence, au sein de leur groupe, moyennant une certaine redistribution. Ils sont fidèles en cela au double aspect qui les caractérise : d'un côté, le maintien de la hiérarchie interne, de l'autre la solidarité des membres autour d'elle.

Mais une autre logique, marchande celle-là, tend de plus en plus à opérer une appropriation privative des biens collectifs, soit dans le sens d'une consommation de luxe, soit dans celui d'une "accumulation primitive" en vue d'investissements de rapport.

Dans la première, la communauté traditionnelle avec ses inégalités est reproduite, dans la seconde, elle est détruite. Mais dans la réalité, elles peuvent coexister chez les mêmes individus, partageant qu'ils sont entre le souci de transmettre l'héritage et celui d'un avenir plus individualisé, certains n'hésitant pas à profiter de leur

autorité traditionnelle pour monter leur affaire personnelle, les autres, nouveaux venus sur le devant de la scène, cherchant une légitimité sociale.

Toutefois, aucune de ces deux logiques ne coïncide avec celle, impliquée par le système coopératif, d'orientation démocratique. Aussi comprend-on la difficulté de ce dernier à embrayer sur la réalité. Il n'empêche cependant que des "petits pas" ont pu être franchis : diminution des cumuls de responsabilité, décentralisation des structures, nature des actions s'adressant de préférence à un grand nombre, débats publics, formation technique sans oublier une prise de conscience, encore faible, mais qui devrait aller en se développant, à l'occasion des carences de gestion par trop manifestes de certains leaders. S'il reste vrai que les rapports sociaux ne changent aucunement par un coup de baguette magique, il n'empêche que, dans le cas étudié, ils s'avèrent moins inamovibles qu'on pourrait le supposer a priori. Et c'est grâce à ces changements, encore limités, qu'on est en droit désormais de dresser une hypothèse sur un renouvellement possible de la base sociale du pouvoir coopératif : la formation et la compétence technique devraient prendre de plus en plus d'importance parmi les critères de choix au détriment du seul statut social hérité du passé. Et même si, dans une période transitoire, le recrutement des titulaires des divers postes privilégiera encore les fils de notables formés, ce sera déjà une nuance appréciable qui sera ainsi introduite, la compétence devenant de plus en plus un critère indispensable. Le changement sera d'autant plus garanti que les appareils de promotion accentueront leur mission de formation et veilleront à ce que tous les groupes sociaux en bénéficient. Concrètement, le jour où un nombre relativement élevé de coopérateurs -par exemple, une vingtaine par unité coopérative décentralisée- relevant des grandes familles mais aussi d'autres milieux d'origine plus modeste, seront en mesure d'appréhender véritablement la comptabilité et la gestion, un pas immense sera opéré dans le sens de la constitution d'un véritable contrôle populaire et de contre-pouvoirs potentiels. C'est pour cela qu'à l'étape actuelle, le recours à une comptabilité simplifiée, en langues nationales, est une étape de plus, décisive, à franchir dans le sens du progrès démocratique.

Il est une autre réalisation non négligeable, au niveau des rapports sociaux internes à la paysannerie et qui recèle, à notre sens,

une valeur exemplaire pour de nombreux pays sahélliens et d'autres encore : il s'agit d'une politique délibérée en faveur d'un équilibre entre les deux grands groupes socio-professionnels présents à l'échelle régionale que sont les nomades et les sédentaires. Et ici, il importe de souligner combien est précieuse l'approche régionale des problèmes de développement. Seule, en effet, celle-ci est en mesure de prendre en compte la totalité des composantes paysannes et notamment la fameuse dualité léguée par la géographie et l'histoire et qui repose sur deux productions principales aussi complémentaires que concurrentes : l'élevage et l'agriculture. En mettant sur un pied d'égalité l'une et l'autre, on se donne plus de chances pour poser correctement et donc pour résoudre les problèmes liés à des intérêts à la fois spécifiques et communs dans le sens d'une intégration nationale véritable car ouverte à tous. C'est ce qu'ont démontré les rencontres coopératives ou intercoopératives réalisées dans la Boucle du Niger où, contrairement à de faux préjugés, des discussions et des points d'accord, notamment sur l'occupation des sols et leur gestion, ont pu être dégagés entre les parties concernées, en présence d'agents de l'Etat conscients de l'enjeu et attachés au principe de justice.

Bien sûr, la priorité accordée à ces deux productions -essentielles toutes les deux à l'équilibre des systèmes sahéliens- n'est pas exclusive d'autres, dites un peu vite secondaires, car assurées par un nombre plus limité d'individus, telles que la pêche, l'artisanat, le transport caravanier. Il faut y ajouter aussi la cueillette qui concerne beaucoup de gens et représente un appoint alimentaire non négligeable. Toutes ces activités font partie de l'ensemble de la production rurale à l'échelle de la région et aucune ne doit être négligée.

La prise en compte de cette diversité signifie bien, sur le plan sociologique, qu'aucun secteur du monde rural n'est exclu. Si on la rapproche de la stratégie, déjà rappelée, de renouvellement de la base sociale du pouvoir coopératif, nous avons là deux conditions -dont la réalisation est amorcée- pour fonder un processus véritable d'élargissement démocratique. Mais ce dernier ne peut s'accentuer que s'il est appuyé, de l'extérieur, au minimum, par une fraction de l'Etat.

e) UNE "AUTONOMISATION COGEREE".

Cette expression aux termes contradictoires traduit au mieux l'objectif visé de responsabilisation accrue des coopérateurs avec l'appui des services compétents de l'Etat.

Pour affronter la crise, les associations paysannes ne peuvent aucunement se passer d'espaces de liberté suffisants afin de chercher et d'inventer des solutions appropriées et maîtrisables. Un dirigisme trop centralisé ne peut qu'étouffer les tâtonnements indispensables. Aussi faut-il que les organisations rurales acquièrent un certain pouvoir de gestion et d'investissement. Cela suppose d'abord une appréhension correcte des diverses contraintes en présence mais aussi des marges de manoeuvre possibles vis-à-vis du triptyque : marché, ville, Etat.

Ces trois forces déterminent en grande partie le devenir actuel de la paysannerie obligée désormais de composer avec elles. Ainsi un approvisionnement en biens de consommation, une commercialisation des produits locaux avec une certaine marge bénéficiaire, des opérations de stockage et parfois de crédit (si les conditions d'octroi et de remboursement ne sont pas trop pesantes) sont en mesure d'apporter un peu d'oxygène par rapport aux fluctuations meurtrières du marché. Et, en même temps, ils donnent la possibilité aux ruraux d'échapper quelque peu à l'enfer des préoccupations au jour le jour et d'élargir leurs horizons.

De son côté, une formation déployée à partir de la culture traditionnelle, revivifiée et adaptée aux besoins de l'heure, peut contribuer à restaurer une image des valeurs rurales dont la campagne ne peut se passer face à celles impulsées à partir des centres urbains.

Mais, une telle politique ne peut être initiée présentement qu'à l'intérieur des appareils dits de promotion paysanne relevant de l'Etat. Ceux-ci occupent une place stratégique et détiennent un rôle irremplaçable. Selon que leurs membres seront motivés ou non pour accroître le savoir-faire des "broussards", ces derniers auront ou non la possibilité de prendre en charge réellement leurs coopératives. La continuité d'une telle stratégie dépend en grande partie de la capacité d'une partie de l'encadrement étatique à passer une alliance véritable avec les forces paysannes en vue de développer les potentialités gestion-

naires de celles-ci. Cette alliance n'est en fait qu'un autre nom de la cogestion d'un programme continuellement dialogué entre les deux parties. A ce stade, ce concept de cogestion reflète certainement beaucoup mieux la situation réelle que celui d'autogestion. Mais, ce n'est déjà pas si mal si un pouvoir, hier réservé à la fonction publique, est aujourd'hui quelque peu partagé avec des représentants du monde rural et si le mot d'ordre n'est plus d'agir sur la paysannerie mais avec elle. Et, contrairement aux apparences, une telle modification est loin d'être contraire aux intérêts de l'Etat, si celui-ci veut éviter à terme la faillite générale : le secteur rural produisant la part essentielle de la richesse nationale, un compromis avec lui est nécessaire en vue de sauver l'ensemble de l'édifice.

Mais, cette cogestion ne peut fonctionner souvent, ne serait-ce que sur le plan matériel, logistique, financier et parfois même méthodologique, qu'avec l'appui de forces extra-nationales. Dans le cas de Gao et Tombouctou, il s'agit d'Organisations Non Gouvernementales qui ont passé un contrat avec le gouvernement pour aider la "réhabilitation des populations sinistrées" à travers la relance du mouvement coopératif. A l'expérience, après dix ans, cette assistance s'avère assez positive puisque le monde rural s'avère toujours intéressé et que les ministères concernés souhaitent poursuivre la collaboration.

On peut donc affirmer qu'un tel programme repose sur une triple alliance (paysans-agents des appareils de promotion rurale et coopérative-ONG), même si cette dernière composante ne traite directement qu'avec la seconde. Si la formule a déjà duré une décennie, c'est que les diverses parties y trouvent leur satisfaction en même temps que le respect de leur identité respective, sans confusion des rôles. Ce succès confirme la validité de l'hypothèse de départ selon laquelle un organisme étranger ne peut valablement et durablement appuyer des organisations paysannes, à une grande échelle, que dans le cadre des institutions nationales. Comme le signale ce texte de l'IRAM : *"Ce choix résulte du constat que ces structures et appareils (quelle que soit l'analyse que nous en fassions par ailleurs) sont porteurs d'une volonté nationale et garants d'une action à long terme. Seules des alliances entre certains cadres nationaux et des organisations paysannes peuvent permettre à celles-ci d'émerger dans la réalité socio-politique"*.¹

1) IRAM. "La relance des coopératives à Gao et Tombouctou". In : ROUILLE D'ORFEUIL (H). op. cit. p. 187.

C'est donc avec ces enjeux d'ordre politique que se termine ce bilan des "correspondances stratégiques" lesquelles ont constitué l'armature de la réflexion menée tout au long de cet ouvrage. Elles ont facilité le repérage de nombreux problèmes même si tous n'ont pas été approfondis avec la même intensité¹.

A l'examen, chacune de ces quatre dimensions se situe en étroite interaction avec les autres mais, du point de vue du devenir de l'ensemble du système rural, force est de reconnaître que toute modification écologique et technico-économique, désormais indispensable pour assurer la survie de ses membres, passe obligatoirement par des changements substantiels au niveau des rapports sociaux et plus précisément au point d'articulation des rapports internes et externes de la paysannerie. C'est là que se situe l'enjeu essentiel : la mise en valeur durable des écosystèmes ne peut certes se réaliser qu'à l'intérieur des limites que ceux-ci autorisent en relation avec la technologie disponible. Mais cette mise en oeuvre elle-même transite nécessairement par les forces sociales qui sont en mesure soit d'aggraver les effets perturbateurs de la crise soit de les réduire avant de les stopper et de dégager une voie d'issue.

Cette prédominance accordée aux rapports sociaux justifie donc parfaitement la "règle d'or" que nous nous sommes fixés car décisive

1) Avec le recul que donne la proximité du terme de l'ouvrage, je m'interroge sur la validité d'une cinquième dimension qui regrouperait les phénomènes culturels, religieux, idéologiques, mythiques... Bien sûr, à l'image de la plupart des auteurs, la voie choisie a été de ne pas les isoler du reste. Mais à force de les noyer dans d'autres problématiques, ne contribue-t-on pas à les marginaliser et à biaiser la réalité ? Ne risque-t-on pas d'oublier que la représentation que se donne de lui-même, des autres et du monde, un groupe social déterminé, fait partie intégrante de ce qui est précisément à transformer. Force est donc de reconnaître que c'est là un chantier considérable encore trop négligé par les praticiens et les chercheurs.

pour toute intervention en milieu rural : "la coopérative aux coopérateurs" c'est-à-dire ne rien faire qui concerne les ruraux sans les associer à l'analyse, aux décisions, à la gestion et à l'évaluation. Cependant, cette règle d'or doit être enrichie et précisée. Il ne suffit pas de négocier avec les paysans en général comme si la paysannerie était un bloc homogène. Il faut, en même temps, opérer avec discernement, en tenant compte de la diversité sociologique qui la caractérise, et permettre en particulier l'expression des catégories qui ont le plus de difficultés à assumer une réelle participation sans quoi on n'obtient, au mieux, qu'un simple partage du pouvoir entre l'encadrement et les seuls notables ruraux : on augmente les parts du gâteau mais la majorité visée n'en bénéficie guère.

Si, à présent, il convient de résumer au mieux l'apport de l'expérience de Gao et Tombouctou à la problématique tracée au début de ce travail, on peut affirmer que le mouvement coopératif, de par la place qu'il occupe au sein des rapports sociaux, est en mesure d'identifier les goulots d'étranglement, d'amorcer un certain nombre d'actions curatives et même préventives et, ce faisant, d'atténuer les conséquences les plus saillantes de la crise rurale. C'est peu, certes, mais comme l'exprime avec sagesse ce proverbe Peul : *"peu vaut mieux que très peu"*. C'est pourquoi la coopérative, loin d'être inutile, représente bien une réponse possible, elle ouvre une "route" digne d'intérêt vers une issue éventuelle mais, du fait de son poids modeste sur l'échiquier socio-politique, elle ne constitue, en l'état actuel des rapports de forces, qu'une réponse insuffisante pour affronter avec efficacité la crise sahélienne.

Il nous reste donc, à présent, à clarifier les conditions de nouveaux progrès qui autoriseraient le mouvement coopératif, là où il existe, à aller plus loin dans le rôle qu'on est en droit d'attendre de lui en vue d'explorer plus à fond les sorties possibles du labyrinthe.

3) COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

Si la réponse coopérative n'atteint pas le niveau de performance qu'on est en droit d'espérer d'elle, il nous faut cerner les modifica-

tions susceptibles d'accroître son efficience, non seulement au Mali mais aussi ailleurs. On peut les ramener à une condition fondamentale et à quatre mesures d'accompagnement.

a) UNE OPTION POLITIQUE EN FAVEUR DU MONDE RURAL

Si le devenir de la paysannerie passe obligatoirement au point d'articulation des rapports sociaux internes et externes de celle-ci, c'est dire le caractère combien décisif du système d'alliances en vigueur. Pour survivre, pour affronter la crise, les ruraux ont absolument besoin que leur soit reconnue une certaine marge de manoeuvre et qu'un choix délibéré soit concrétisé pour la protéger. Cela n'est possible que si la pression et la ponction des forces dominantes internes (traditionnelles ou modernes) mais surtout externes (étatistes, urbaines, marchandes, internationales) se réduisent sensiblement. C'est ce que n'hésite pas à affirmer J. Giri lorsqu'il écrit : *"La mutation du système agricole ne pose pas seulement un problème technique et un problème d'organisation. Elle soulève aussi une question de fond qui est politique. Le choix qui a été fait jusqu'à présent, consciemment ou non, a été de maintenir le paysan sahélien dans un état de survie. Les prélèvements effectués par le fisc et les organismes gouvernementaux sur les produits d'exportation, le maintien de bas prix céréaliers sur les marchés urbains ont porté la ponction faite sur le milieu paysan peut-être à sa limite maximum, mais, en tout cas, à un niveau tel que le réflexe des ruraux est de se replier sur eux-mêmes et que les investissements productifs sont impensables. Dans ces conditions, espérer une mutation du système sur une vaste échelle relève du voeu pieux."*

*Il faut rompre le cercle vicieux, desserrer la pression pour qu'une amorce de mutation se fasse, pour que le surplus produit par le système agricole commence à croître. Et il faut à ce moment que ce surplus ne soit pas entièrement confisqué par l'Etat mais qu'une partie sous une forme ou une autre, soit laissée au paysan pour que l'expansion puisse se poursuivre".*¹

Il y va certainement de l'intérêt des Etats qui éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer leur propre fonctionnement : ils ne peuvent à terme continuer à pressurer toujours davantage les principaux fournisseurs de la richesse nationale sous peine de remettre en question les fragiles édifices nationaux ou encore de recourir à des systèmes de répression eux-mêmes sources de tensions accrues ou enfin

1) GIRI (J). Le Sahel demain. Catastrophe ou renaissance. Paris. Karthala. 1983. pp. 275-276. Je ne pense pas travestir la pensée de l'auteur en écrivant que le "système agricole" dont il parle équivaut à notre "système rural".

d'être soutenus, à bout de bras, par une aide internationale porteuse de dépendance et d'extraversion toujours amplifiées.

A un moment où, à l'échelle africaine et même mondiale, les canaux de l'émigration se bouchent, où les villes, les services, l'industrie s'essoufflent dans l'absorption de la main-d'oeuvre rurale, existe-t-il une autre solution en dehors de la mise en valeur des terroirs par leurs propres habitants, en sachant que ceux-ci ont un intérêt évident à préserver les potentialités de leurs écosystèmes et à opérer les changements indispensables de leurs systèmes de production ? Mais pour cela, il est indispensable que les Etats mais aussi la communauté internationale non seulement reconnaissent, au niveau du discours, mais surtout appuient, dans les faits, une "économie paysanne" gérée au maximum par les paysans eux-mêmes.

C'est dans un tel contexte que les coopératives peuvent jouer pleinement leur rôle dans la mesure où elles permettent aux éleveurs, aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux artisans... de s'organiser, de s'auto-déterminer davantage, y compris dans le cadre de cette cogestion véritable, déjà évoquée, faite de négociation avec les appareils dénommés justement de "promotion paysanne". De toute manière, comme l'écrit D. Gentil, *"les coopératives sont au centre des contradictions, elles sont un enjeu entre les divers groupes sociaux qui se partagent le pouvoir au niveau de l'Etat et au niveau des campagnes"*¹, et cela indépendamment des régimes politiques. Il n'empêche que lorsque des alliances se consolident en leur faveur au sein de l'Etat, leur impact ne peut que s'accroître et elles remplissent d'autant mieux leur mission au service de la cause paysanne.

C'est sur cette perspective fondamentale que nous pouvons approfondir quelques unes des mesures d'accompagnement capables d'affermir la voie entrouverte.

1) GENTIL (D). Les pratiques coopératives en milieu rural africain. Sherbrooke. CEDEC. 1979. p. 145.

b) UNE APPROCHE GLOBALE DU SYSTEME RURAL

L'approche par projet sectoriel contribue beaucoup plus qu'on ne le pense souvent à perturber sinon à casser les fragiles équilibres entre les productions, entre les terroirs, entre les groupes humains. Elle repose en définitive sur un postulat qui s'avère erroné au Sahel selon lequel le principe de sélectivité est préférable à celui de la globalité en vue d'amorcer un décollage rapide de l'économie nationale. Reconnaissons que ce système n'a pas été sans résultats partiels pour le coton surtout et dans une moindre mesure pour l'arachide, l'élevage bovin, l'hydraulique, etc... Cependant lorsqu'on prend du recul par rapport à une telle stratégie, on s'aperçoit que le surplus ainsi dégagé n'est aucunement parvenu à compenser les pertes occasionnées par la marginalisation, rendue obligée, de nombreux secteurs économiques et géographiques ni la rupture de l'équilibre précaire qui existait auparavant. Qui estimera, en effet, un jour, le coût qu'a représenté la séparation des cultures industrielles et des cultures vivrières ou encore celle entre l'agriculture et l'élevage ? Qui calculera l'énorme déperdition que représente l'absence quasi totale d'actions de promotion de l'artisanat local ? Qui parviendra à faire comprendre dans une zone de plus en plus dépendante sur le plan alimentaire le prix du dédain dans lequel sont confinés les produits de cueillette ? L'apport de ces derniers est pourtant essentiel pour de nombreux ruraux et leur potentiel de domestication n'est même pas évoqué !

A l'abandon de l'approche globale, il faut ajouter les dégâts causés par le phénomène de la très nette prédominance agronomique qui caractérise les milieux de la recherche technique mais aussi les décisions en matière de politique économique. Pendant de longues décennies, en effet, elle a consolidé l'idée que toute nouvelle surface mise en culture ne pouvait constituer autre chose qu'un progrès de la civilisation sur "l'état sauvage", de la propriété privée sur des terres apparemment "vacantes". Mais à la longue et à la lumière de la crise, les résultats apparaissent : d'un côté, nous avons une extension considérable des surfaces agricoles, des défrichements, du déboisement, une diminution de la fertilité des sols, une baisse des rendements, une faiblesse structurelle des stocks de sécurité, une croissance très nette du déficit alimentaire ; de l'autre, nous trouvons une réduction des

espaces pâturés, une disparition des meilleurs d'entre eux, une surcharge animale, un développement de l'anarchie dans les déplacements des troupeaux, une réduction de la productivité en lait et en viande, une sous-alimentation devenue chronique, une mortalité du bétail¹. Sur le plan socio-politique, un tel changement se traduit par des distorsions, des inégalités évidentes dans l'accès aux ressources et naturellement par une exacerbation des situations conflictuelles. L'aspect concurrence est de la sorte encouragé au détriment des complémentarités pourtant évidentes.

Il faut donc revenir au principe de globalité du système rural et concevoir celui-ci comme un tout dont chaque partie mérite un examen attentif, avec des grilles adéquates, et non à travers le prisme déformant de celles forgées pour une des parties seulement. On retrouve donc ici la phrase célèbre de B. Pascal : *"Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiatees et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties"*².

Pour atteindre un tel but, il convient évidemment de choisir une échelle géographique pertinente (dans le Nord-Est malien, la Région paraît cadrer avec une telle exigence). Il faut aussi s'enquérir des enseignements du passé.

c) UN BESOIN D'HISTOIRE

Un fait très répandu n'étonne guère alors qu'il est stupéfiant dans la pratique des projets dits de développement : les intervenants

1) Bien qu'un peu moins sensibles jusqu'à présent, les mêmes phénomènes se retrouvent dans le secteur de la pêche : en plus de la diminution de la crue, nous avons celle des bourgoutières (lieu préféré de la reproduction du poisson) et la pression très nettement accrue exercée par les moyens de pêche (de plus en plus efficaces) ainsi que la rupture des anciens droits sur l'eau du fleuve. A la fin, le poisson n'est plus en mesure de se régénérer ni de se développer comme auparavant.

2) PASCAL (B). Oeuvres complètes. Paris. Seuil. 1975. p. 527. (Pensées).

(expatriés mais aussi parfois nationaux) conçoivent et agissent comme si l'histoire commençait sérieusement avec eux, comme s'il allait de soi de faire table rase du passé et comme si ce dernier n'était qu'un ramassis de légendes lointaines ou d'archives poussiéreuses, sans aucun rapport avec les décisions immédiates à prendre. La même attitude se retrouve souvent vis-à-vis des connaissances fines et des savoir-faire paysans accumulés pendant des siècles : l'ignorance, l'indifférence sinon le mépris à l'égard de ces pratiques jugées archaïques ne peuvent que contribuer à accentuer ce dualisme du traditionnel et du moderne comme si le premier avait épuisé toute capacité innovatrice et comme si le second n'avait pas lui-même reçu d'héritage. Le refuge au sein de positions étroitement techniciennes ressemble étrangement à ces conquérants d'un autre âge qui ne prétendent bâtir que sur les ruines de leurs vaincus. Comment peut-on parler de participation des populations dans de telles conditions ?

Dresser ce constat, ce n'est aucunement préconiser un retour au passé mais insister sur la nécessité de le connaître si on a la moindre prétention à vouloir inventer des solutions appropriées pour aujourd'hui et demain. C'est donner raison à Amadou Hampaté Bâ commentant la vie de Tierno Bokar : *"La tradition, ce point de départ, doit être assez solide dans l'esprit de ceux qui se mettent en route pour leur permettre de revenir sur leurs pas et de prendre un nouveau départ en cas de heurt, en cas de chute, en cas d'erreur. Elle est le point d'ancrage et de référence qui permet de savoir qui l'on est et d'avancer hardiment sur des routes nouvelles ou lointaines sans pour autant perdre son équilibre et son identité."*¹

Cette citation est tout un programme. Le point de départ n'est pas le démarrage du projet mais l'histoire dans laquelle il s'insère. Comment une collectivité qu'on prétend dynamiser de l'extérieur pourrait-elle faire subitement abstraction de ce qu'elle est, de la représentation qu'elle se donne de son passé et de son identité présente ? Comprendons que, plus la crise est grave, plus le besoin d'identité devient nécessaire pour se ressourcer et préserver une issue la plus autonome possible et la moins dépendante des mots d'ordre parachutés d'ailleurs.

1) BA (A.H.). Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le sage de Bandiagara. Paris. Seuil. 1980. p.185.

Toutefois sur ce point précis, Alain Touraine nous invite, avec perspicacité, à distinguer deux types différents de recours à l'identité. L'un est nettement positif et prospectif car il est en mesure de "*redonner vie à l'action collective*" en élargissant les horizons. L'autre, au contraire, s'avère nocif et pousse le groupe à "*s'enfermer dans les murailles de la secte*".¹

Pour éviter un tel dérapage, les appareils de promotion n'ont qu'une parade : étudier avec les ruraux eux-mêmes l'histoire dans sa complexité, ne pas la réduire seulement à quelques clichés simplistes (ceux des événements saillants, ceux des personnages les plus illustres) mais essayer d'appréhender quelle fut l'évolution de la vie du peuple dans ses diverses dimensions, matérielle (écologique, technico-économique) et socio-culturelle. L'Afrique sahélienne a besoin plus que jamais de retrouver son histoire profonde, celle que F. Braudel dénomme "*la longue durée*"², celle des périodes de stabilité et de prospérité et celle des crises et de leur dépassement. Les enseignements à tirer pour la crise contemporaine sont à peine effleurés ici. Mais, parmi eux, il en est un qui s'avère précieux pour notre propos actuel, il s'agit de la question foncière.

d) UNE SECURITE FONCIERE POUR CHAQUE PRODUCTION

L'analyse des dernières décennies nous montre une très nette perturbation des anciens droits des collectivités sur leur espace productif. C'est là un phénomène majeur qui cristallise à lui seul les traits essentiels de la crise puisque des changements substantiels à ce niveau provoquent automatiquement une mutation considérable au niveau des rapports à la fois écologiques et socio-économiques. Si l'ancienne relation du producteur à son espace (terre à cultiver, terre à pâturer, eaux poissonneuses) en même temps qu'à sa communauté dépérit sous l'action conjuguée de facteurs non maîtrisés, n'est-il pas inévitable qu'on assiste à une fragilisation sans cesse accrue des écosystèmes ? Autrefois la maîtrise collective des sols et des eaux (même si elle était régu-
lée par les aristocraties en place) demeurait le système foncier de ré-

1) TOURAINE (A). Le retour de l'acteur. Essai de sociologie. Paris. Fayard. 1984. p.179.

2) BRAUDEL (F.). Ecrits sur l'histoire. Paris. Flammarion. 1969. p.41.

férence à partir duquel pouvaient s'opérer les redistributions périodiques, en fonction de la disponibilité en force de travail.

Mais au cours de ce siècle, deux types de droits se sont très nettement imposés et cela de façon conjointe. Il a fallu, en effet, la caution de l'Etat et de la propriété publique, décrétée prééminente, pour que soient sapés les droits collectifs... au profit de l'avènement de la propriété privée. Ce phénomène apparaît clairement dans les zones périurbaines. A la campagne, il est plus flou, du fait d'une résistance plus grande des anciens droits et d'une certaine confusion due à une superposition des divers types de propriété. Cette confusion se traduit par une quasi absence de réglementation efficace, une stratégie privilégiant l'occupation extensive à l'intensification par unité de surface et, en définitive, par un phénomène alliant une surexploitation certaine et un gaspillage considérable.

Aussi, tout renouveau au Sahel transite désormais par une clarification des divers droits en présence : publics, privés et collectifs. Si les premiers se justifient parfaitement pour les travaux d'utilité publique, on ne voit guère ce qu'ils signifient quand il s'agit de terroirs mis en valeur par les collectivités, sinon créer le doute et accréditer l'idée, surtout dans les zones pastorales et piscicoles, que n'importe qui peut exploiter n'importe quoi n'importe où (dans le domaine des ressources dites naturelles). Mais en instituant cette liberté de circulation n'a-t-on pas tout simplement vidé un système multiséculaire de tout son contenu et de son efficacité. A un dispositif qui reconnaissait la responsabilité des groupes humains déterminés sur un territoire déterminé, s'est substitué un nouveau qui se caractérise, jusqu'à présent, par sa capacité destructive des équilibres précaires qu'avait réussi tant bien que mal à préserver son prédécesseur. La crise rurale sahélienne est donc bien une crise foncière.

Si cette analyse est correcte, nous devons en tirer les conséquences pour le mouvement coopératif et pour les organisations paysannes en général : sur quelle base, celles-ci doivent-elles être constituées ? Celle de la parenté (du clan, de la tribu...) ou bien celle du territoire occupé en commun ?

Le problème est en partie résolu avec les agriculteurs pour les-

quels la référence à l'espace cultivé est nécessairement prise en compte. A l'inverse, avec les pasteurs et les pêcheurs, l'hésitation est plus grande et nombre de praticiens semblent préférer le critère de l'affinité ou celui de la parenté¹ dont il convient de reconnaître qu'il correspond sans aucun doute à une réalité toujours vivace. Cependant, ce n'est pas ce critère qui a prévalu dans l'expérience du Nord-Est malien. L'approche retenue a consisté, au contraire, à privilégier très nettement l'inscription territoriale des groupes concernés et d'articuler leurs organisations familiales à celle-ci. En effet, si un phénomène historique de désappropriation foncière a abouti à la crise que nous savons, la solution ne peut passer qu'à travers une certaine réappropriation territoriale sur des bases sociales et techniques renouvelées. L'observation de terrain démontre que les groupes de parenté sont tellement mêlés sur le même espace qu'il est difficile de bâtir des organisations de gestion des ressources naturelles sur cet unique critère. Aussi, même si elles sont d'origines différentes, les familles coutumières d'une même zone ont un intérêt évident et commun à voir leurs responsabilités reconnues vis-à-vis de la protection-régénération de leur écosystème. C'est cet intérêt que devraient valoriser en premier lieu les organisations socio-professionnelles en zone sahélienne.

Mais pour qu'une telle stratégie porte pleinement ses fruits, il faut que les Etats revoient très sérieusement leur dispositif juridique en matière foncière et que les droits des collectivités locales, en particulier, soient explicitement reconnus et activement protégés. Certains diront à ce sujet que de telles dispositions juridiques auraient dû précéder toute mise en oeuvre pratique mais c'est oublier l'importance de l'expérimentation collective dans la démarche coopérative : l'expression juridique doit venir appuyer les réalisations porteuses d'avenir et non les anticiper sous peine de les étouffer alors qu'elles sont à peine écloses.

1) C'est ce qui ressort en particulier, de l'expérience originale, par ailleurs fort intéressante, car conduite en dialogue avec les pasteurs d'Abalak, au N-O de Tahoua au Niger. cf. SWIFT (J), MALIKI (A). A cooperative development experiment among nomadic herders in Niger. Londres. ODI. 1984. 25 p.

e) DU TRANSFERT A LA MAIEUTIQUE

L'absence de modèles et de recettes toutes faites, la complexité des situations, l'ambivalence des résultats mais aussi l'obligation absolue de trouver des issues à la crise amènent à reconsidérer de nombreux poncifs, à nous méfier des formules simplificatrices, à reprendre l'analyse, à évaluer les acquis et les incertitudes, bref à vivre les interventions de développement comme des **champs d'expérimentation permanente**. Celui qui oeuvre au sein des "projets" sait combien ardue est la tâche de mise en harmonie de la théorie et de la pratique, des décisions et de leur application, du discours et des actes. Loin de contredire la cohérence de la démarche et la validité des hypothèses qui la soutiennent, ces "dissonances" sont autant d'incitations à affirmer et à ajuster celles-ci et à revivifier celle-là.

Si un tel "esprit expérimental" doit présider à la conduite des travaux, cela signifie une refonte générale de nos manières de voir et de faire. Ainsi en est-il de la planification conçue trop souvent comme un catalogue d'opérations à exécuter, mais qui n'est réalisable que sous le signe de la contradiction. D'un côté, on sait combien les finalités et les objectifs favorisent l'exigence centripète indispensable dans une entreprise collective ; de l'autre, le terrain exerce sa force centrifuge en imposant l'imprévu et le disparate.

N'en est-il pas de même avec la notion de **prototype** ? On sait que celle-ci a pris son essor dans l'industrie où elle continue à prospérer. De ce succès, certains ont tiré hâtivement la conclusion qu'elle pouvait s'appliquer aussi bien à la campagne qu'à l'usine. Mais, en dehors de quelques rares cas de vulgarisation technique réussie, l'extrapolation se heurte à la résistance des faits. Et elle s'y heurte d'autant plus qu'elle véhicule des modifications au niveau de l'organisation socio-économique. Aussi prétendre généraliser telle quelle une formule, même si elle s'est avérée heureuse à un endroit, c'est méconnaître les variations de tous ordres dont le milieu rural, au Sahel en particulier, est riche. C'est attenter à cette identité dont chaque collectif a besoin pour amplifier ses initiatives propres et son droit à l'émulation avec ses voisins. Autant dire qu'une telle approche mi-

nimise l'importance du renouvellement et de l'adaptation lesquels butent sur la pesanteur des appareils et des institutions. Ceux-ci, en effet, éprouvent une tendance générale à privilégier la répétition uniforme plutôt que l'émergence des variations, l'obéissance aveugle que la libre expression. Sur ce thème, reconnaissons que les services maliens ont fait preuve d'une capacité de recommencement et d'invention exceptionnellement rare, avec la mise au point de nombreux modèles. Cependant les tendances centralisatrices et uniformisantes sont toujours latentes et peuvent resurgir à tout moment.

En fait, quand il s'agit d'organisations socio-économiques, telles les coopératives, c'est l'idée de transfert elle-même qui doit être critiquée. Cette dernière, en effet, suppose qu'à conditions égales tout modèle peut être reproduit. Or, il n'en est rien car en milieu rural sahélien, écosystèmes et groupes humains diffèrent trop entre eux pour autoriser des schémas d'intervention aussi simplistes. Mieux vaut donc revenir à la vieille méthode socratique de la maïeutique : chaque collectivité doit "accoucher" elle-même son propre modèle, adapté à son environnement, à ses rapports sociaux, à ses capacités. L'extérieur peut apporter des idées, des moyens, des questions mais l'essentiel, le dynamisme durable, sans lequel la crise ne sera jamais dépassée, ne peut venir que de l'intérieur de la société concernée.

On comprend de la sorte que le "développement" ne soit aucunement le simple déroulement d'un schéma préétabli mais le tâtonnement des questions et des réponses. La phrase célèbre de Karl Marx nous le rappelle : *"l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car à y regarder de plus près, il se trouvera toujours que le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en train de devenir"*. L'art consiste donc à identifier les questions correctes et à imaginer les alternatives porteuses d'issue.

L'expérience malienne qui vient d'être analysée exprime, croyons-nous, un tel effort, soutenu, dans la durée, de questionnement et de mise au point de réponses dans le cadre d'une maïeutique entre cadres et ruraux. En dépit de résultats limités, une direction de recherche-

1) CERM. Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels, Lénine. Paris. Ed. Sociales. 1970. p. 231

action est tracée. Et on peut parier que s'il était davantage reconnu et soutenu, le mouvement coopératif, au sens le plus large de cette expression, pourrait bien représenter une voie de renouveau pour des sociétés sahéliennes bouleversées aujourd'hui par une crise sans précédent dans leur longue histoire :

"Lorsqu'il se produit un bouleversement général, écrit Ibn Khaldoun, c'est comme si la création entière avait changé, comme si le monde entier était transformé ; on dirait une création nouvelle, un monde nouveau".¹

1) IBN KHALDUN. op. cit. p. 62.